

# POULX

Feu de Forêts



Inondations



Orages / Vent violent



Transport de matières dangereuses



## DICRIM

Document d'Information Communal  
sur les Risques Majeurs

Edition JUIN 2016



Service Prévention des Risques  
et Police Municipale



# Le mot du Maire

*Tout au long de notre existence nous sommes confrontés à des risques d'intensité variable. Notre village doit son charme à la garrigue au cœur de laquelle nous vivons. Notre risque majeur réside dans le feu de forêt.*

*Le DICRIM – Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs que vous tenez entre vos mains a pour objectif de vous informer sur les mesures de prévention à prendre pour maîtriser ces différents risques.*

*C'est en appliquant ces quelques mesures de bon sens que nous participerons à la préservation de notre cadre de vie et à la sécurisation de notre Patrimoine qui fait partie de la Réserve de Biosphère de l'UNESCO.*

*Sachant compter sur votre engagement,  
Bien à vous.*

**Patrice QUITTARD**, Maire de Poulx  
Vice Président Nîmes Métropole



## Présentation

Ce fascicule d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) explique et détaille les actions de Prévention des risques effectuées par le plus proche maillon de la population : **la commune**, afin de réduire l'impact d'un risque majeur sur son territoire, sur les personnes, les biens et l'environnement.

Son but principal est d'informer et de sensibiliser la population sur les consignes données qui doivent être scrupuleusement observées en cas d'événement potentiellement dangereux ; afin d'avoir une protection et une réaction la plus efficace possible. Or, sans anticipation des mesures d'urgence et des comportements à adopter, le risque devient plus sérieux.

Ce deuxième DICRIM de la ville de Poulx est évolutif et pourra dans les prochaines éditions être enrichi au fur et à mesure des enseignements et expériences tirés d'événements au plan national.

Le risque majeur se caractérise par des possibilités de pertes humaines, matérielles et environnementales. Sa fréquence est généralement faible au point que l'on oublie souvent de se préparer à son retour.

En parallèle, notre groupe scolaire, sous la direction des chefs d'établissements, a son propre Plan de Protection et de Mise en Sécurité (PPMS), la commune active le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en cas de besoin.

Connaître l'organisation municipale en cas de problème particulier est une priorité afin de réagir objectivement et ensemble participer à la sécurisation de notre village.

Avec ce document de synthèse, notre commune se place au rang d'échelon pertinent en matière de crise. Mon service se tient à votre disposition pour vous orienter vers les services compétents du département ou de l'État, concernant la prévention et la gestion des risques.

La sécurité est l'affaire de TOUS...

**Stéphane LIBERI**, Chef de Police  
Responsable du service Prévention des Risques et de la Police Municipale





## Quelles sont les mesures de prévention à Poulx ?



- 1 Arrêté préfectoral permanent sur l'emploi du feu. *Consultable en Mairie.*
- 2 Le débroussaillage est une obligation pour les propriétaires. L'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies en réduisant la quantité des végétaux combustibles.
  - Sur le terrain, il s'agit de réduire la masse combustible et donc d'éliminer les végétaux susceptibles de propager l'incendie.
    - Couper les hautes branches desséchées.
    - Éclaircir la strate arborée.
    - Élaguer les arbres conservés jusqu'à 2 mètres.
    - Éliminer les rémanents de coupes par évacuation ou broyage.
- 3 Sensibilisation des enfants dans les écoles et des promeneurs dans les zones à risques (massif forestier). → *Actions police municipale et services extérieurs.*
- 4 Vérification des points d'eau (citernes DFCl et poteaux incendie) et accessibilité des engins de lutte.
- 5 Mise en place et entretien d'une signalétique préventive.  
→ *Action Services Techniques communaux.*
- 6 Organisation d'exercices de simulation avec les sapeurs-pompiers civils et militaires (Camp des Garrigues).
- 7 Surveillance soutenue des massifs boisés en période à risques par la Police Municipale.  
→ *Mise en œuvre de patrouilles de surveillance en cas de grand vent ou de pic de sécheresse.*
- 8 Édition de la fiche «Réflexe Feu de Forêt» par le service de prévention des risques à l'attention du personnel communal.

### CAMP NATIONAL MILITAIRE DES GARRIGUES

Créé en 1875, ce camp militaire situé sur plusieurs communes, dont Poulx pour plus de 40 hectares est strictement interdit au public. Cette interdiction s'applique également les week-end et jours fériés, une dérogation peut être demandée à l'autorité militaire.

Le risque Pyrotechnique existe sur toute la zone, en cas de découverte d'engins ou de munitions :

**NE RIEN TOUCHER/NE RIEN DÉPLACER**

Prendre contact avec la police municipale sans délais qui informera l'officier tir et les démineurs.

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

### AVANT

- S'informer des risques et de l'attitude à adopter en cas de sinistre.
- Conformément à la loi, débroussailler tous les ans avant le 15 avril si possible.
- Prévoir les moyens de lutte en cas de sinistre (accès à l'eau, outils...).
- Effectuer un repérage des chemins d'évacuation possibles et en informer ceux qui séjournent chez vous.
- Vérifier vos fermetures et entretenir vos toitures.

### PENDANT

- Ouvrir les issues de votre propriété afin de faciliter le transit des pompiers.
- Éloigner les bouteilles de gaz, après les avoir fermées. Couper le gaz de ville.
- Avant l'arrivée du feu, arroser les bâtiments au maximum et rentrer les tuyaux qui serviront à nouveau après le passage des flammes.
- Se mettre à l'abri. Un bâtiment clos et solide protège le plus longtemps. Fermer les volets, portes et fenêtres pour éviter tout appel d'air.
- Obturer les cheminées et bouches d'aération avec des chiffons mouillés.
- Se fabriquer un masque avec des linges ou serviettes humides.
- Suivre les consignes des pompiers.
- En cas de déplacement en voiture, arrêtez-vous si possible dans un endroit dégagé et allumez vos phares pour être plus facilement repéré.

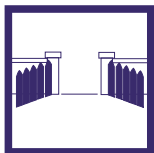
### APRÈS

- Éteindre soigneusement tout foyer résiduel.



## Bien réagir en cas de feu de forêt ou de garrigues.

#### Le feu arrive



Dégagez les voies d'accès, arrosez les abords.



Fermez les vannes du gaz et des produits inflammables.

#### Le feu est là



Rentrez vous protéger dans un bâtiment en dur.



Fermez et protégez les issues avec des serviettes mouillées.



N'approchez pas un feu de forêt ; suivez les consignes des autorités.



# Inondations > Orages > Vent violent

## LES 3 ASPECTS DE L'INONDATION :

- **Inondation de plaine** : montée des eaux généralement assez lente.
- **Torrentielle** : précipitations violentes, montée des eaux très rapide.
- **Ruissellement urbain** : Orages violents sur la voirie (écoulement soudain).

## POUR VOTRE SÉCURITÉ

- Prévoyez des systèmes de protection adaptés pour votre habitation (*protection du système électrique, clapets anti-retour...*)
- Restez où vous êtes lors de la montée des eaux et signalez votre présence.
- Ne tentez pas de passer où l'eau est montée, quel que soit votre moyen de

déplacement et évitez tout point bas (*caves...*).

- En cas de pluie soudaine, vérifiez l'état des bouches d'égout et grilles situées près de votre domicile.
- Respectez les consignes de déviation.
- Essayez dans tous les cas de garer votre véhicule sur le bas-côté.

## AVANT

- Prévoyez d'avoir toujours avec vous un poste de radio à piles.
- Informez-vous des risques encourus et des consignes données par les autorités.

## PENDANT

- Coupez le gaz et l'électricité.
- Fermez et consolidez les ouvertures menacées.
- Renseignez-vous (France Bleu Gard/Lozère 90.2).
- Réservez le téléphone pour les urgences (*les secours utilisent les lignes*).



## APRÈS

- Aérez dans un premier temps les pièces, puis chauffez les locaux.
- Vérifiez les circuits électriques avant de les rétablir.

## Prévisions

Suivi de la situation météorologique grâce aux bulletins d'alerte de Météo France, lors de prévision de précipitations exceptionnelles, vent violent...

## Des repères pour identifier le danger



Vent violent



Fortes précipitations



Orages



Neige/verglas



Grand Froid



Canicule

## LES 4 NIVEAUX de vigilance météorologique

### Niveau 4 ROUGE

Une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus.

### Niveau 3 ORANGE

Soyez très vigilant. Des phénomènes dangereux sont prévus.

### Niveau 2 JAUNE

Soyez attentifs. Des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux sont prévus.

### Niveau 1 VERT

Pas de vigilance particulière.

## Quand l'inondation arrive...



Fermez les issues menacées (portes, fenêtres).



Fermez le gaz et l'électricité.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils seront pris en charge par les autorités.



Écoutez France Bleu Gard/Lozère Fréquence 90.2



Limitez vos appels téléphoniques afin de libérer les lignes pour les secours.

**DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITÉS !**



# Transport de matières dangereuses

## PRÉVENTION

Dans les zones urbaines, aucun endroit n'est exempt de ce risque car l'existence d'installations commerciales ou individuelles nécessite l'approvisionnement et le transport de ces produits. Il est donc nécessaire de connaître les bons réflexes.

Un accident se produisant lors d'un transport de matières dangereuses peut entraîner des conséquences graves pour la population, l'environnement ou les biens.

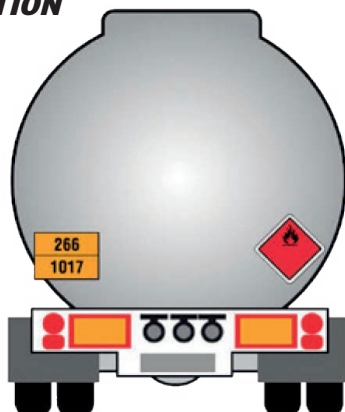
Explosion, incendie, dispersion dans l'air, voire une association de ces 3 éléments.

## L'IDENTIFICATION ET LA SIGNALISATION DES PRODUITS TRANSPORTÉS

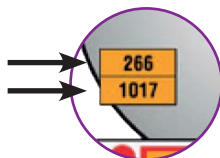
■ Plaque orange de signalisation des produits dangereux transportés. Elle indique :

- Le code du danger
- Le code Matière

■ Fiche de sécurité (affichée dans la cabine du camion, visible de l'extérieur).

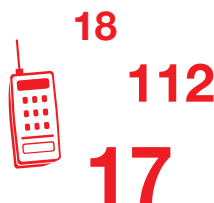


**Code DANGER**  
**Code MATIÈRE**



## SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT :

- Lire la plaque Orange et l'annoncer sans délai aux secours (18-112-17) qui interviendront avec des plans de secours spécifiques (cellule mobile d'intervention chimique).
- Appliquer les consignes de sécurité.



## Bien réagir en cas d'accident de transport de matières dangereuses



Rentrez rapidement dans un bâtiment en dur le plus proche.



Calfeutrez portes, fenêtres et ventilations.



Écoutez France Bleu Gard/Lozère  
Fréquence 90.2



Ne fumez pas.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils seront pris en charge par les autorités.



Limitez vos appels téléphoniques afin de libérer les lignes pour les secours.



# CONSIGNES DE SÉCURITÉ



## AVANT

- S'informer des risques et de l'attitude à adopter en cas de sinistre.
- Avoir à disposition un poste de radio à piles.



## SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT

- Prévenir les autorités concernées (18 pompiers, 17 gendarmerie ou 112 à partir d'un téléphone modulaire).
- Être le plus précis possible : lieu de l'accident, type de véhicule, nombre apparent de victimes, nature du produit et code du danger. Type d'accident.

## EN CAS D'ALERTE DONNÉE PAR LES AUTORITÉS

- Ne pas rester à l'extérieur. Entrer dans un local. Se connecter sur France Bleu Gard/Lozère 90.2 afin de connaître la conduite à tenir.
- Colmater toutes les entrées d'air et arrêter toutes les ventilations.
- S'éloigner des ouvertures pour se protéger en cas de déflagration.
- Ne pas fumer afin d'éviter le risque d'explosion.
- Ne pas aller sur les lieux de l'accident.
- Se laver soigneusement en cas d'irritation et se changer si on a été en contact avec un produit toxique.
- Éviter d'aller chercher vos enfants à l'école.
- Limiter les conversations téléphoniques, afin de libérer les lignes pour les secours.
- Observer les consignes de sécurité et attendre le signal de fin d'alerte.

## ATTENTION

**MÊME SI VOUS NE RÉSIDEZ PAS DANS UN SECTEUR À RISQUE, IL EST IMPORTANT DE CONNAÎTRE LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**

## Retrait-gonflement des argiles

Le Gard fait partie des départements touchés par le phénomène retrait-gonflement des sols argileux. Les argiles possèdent la propriété de voir leur consistance se modifier en fonction de leur teneur en eau. Les variations sont plus ou moins conséquentes en fonction de la structure du sol et des minéraux en présence. La commune de Poulx peut être partiellement concernée par ce phénomène notamment en cas de sécheresse exceptionnelle.

# *Pour tous les risques* **LES BONS RÉFLEXES**



Respectez  
les consignes  
de sécurité.



Limitez vos déplacements  
pour ne pas vous exposer  
et ne pas contribuer  
aux encombrements qui  
retardent les secours.  
Ouvrez votre portail.



N'allez pas chercher  
vos enfants à l'école.  
Ils seront pris en charge  
par les autorités.



Limitez vos appels  
téléphoniques  
afin de libérer les lignes  
pour les secours.

En cas de crise sur le territoire de la commune,  
un PC est ouvert en mairie pour coordonner les actions  
des services techniques, de la police municipale et des services administratifs.

**Tél. 04 66 75 25 16**

Les 2 salles des fêtes situées sous la mairie  
sont susceptibles d'être ouvertes en cas d'événement majeur.

**Police Municipale : 04 66 75 59 20**

**ÉCOUTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITÉS  
NUMÉROS DES SECOURS**

**SAMU**

**15**

**POLICE**

**17**

**POMPIERS**

**18**

**N° UNIQUE  
DEPUIS UN PORTABLE**

**112**

